



Retour d'expérience SFIL – DOT Anonymizer

d'après une interview de Roger Lenglet, Responsable de la cohérence du système d'information et de l'innovation chez SFIL



Le client

SFIL fournit des solutions financières aux collectivités territoriales et aux organismes publics locaux en France, et participe au financement des grandes exportations pour les entreprises françaises à l'international. La Direction des Technologies et Organisation (DTO) gère le système d'information de SFIL.

Contexte du projet d'anonymisation

SFIL a choisi DOT Anonymizer en réponse au RGPD en mai 2018 pour mettre en conformité leur système d'information concernant les données personnelles. Le RGPD exigeait de recenser les traitements de données personnelles, établir un registre et des procédures et appliquer la réglementation. DOT Anonymizer a été choisi pour anonymiser les données personnelles et garantir la conformité tout en préservant la confiance des clients.

Déroulement du projet

Le projet de mise en conformité du RGPD chez SFIL était transverse et a impliqué de nombreuses équipes. Des applications ont été identifiées dans le registre des traitements, avec une attention sur cinq cas d'usage : gestion des logs de connexion, anonymisation des environnements hors production, plans de remédiation, droit à l'oubli, et gestion des pistes d'audit. SFIL a rencontré des défis liés à la maturité des équipes sur le sujet ainsi qu'à la synchronisation des plannings des projets en cours de réalisation pour traiter les demandes. SFIL a cependant livré un premier lot en 9 mois traitant deux cas d'usage.

Le déploiement de DOT Anonymizer a été mené dans un second temps en raison de procédures à établir, d'une infrastructure à mettre en place respectant les principes du RGPD. SFIL a progressivement anonymisé les environnements hors production et les performances ont été améliorées grâce à la migration vers la dernière version de DOT Anonymizer.

En parallèle, SFIL introduit la notion de "RGPD by design" pour les nouveaux projets manipulant des données personnelles, garantissant la protection des données dès le début. Ils prévoient de continuer à utiliser DOT Anonymizer pour de nouveaux projets.

Bénéfices obtenus

SFIL a assuré le respect total du RGPD grâce à la mise en place réussie de l'anonymisation des données personnelles en environnement hors production. L'affectation d'une ressource à temps complet, a été essentiel pour accélérer le processus d'anonymisation des données et mener à bien l'ensemble des tâches prévues dans le lot 2 du projet.

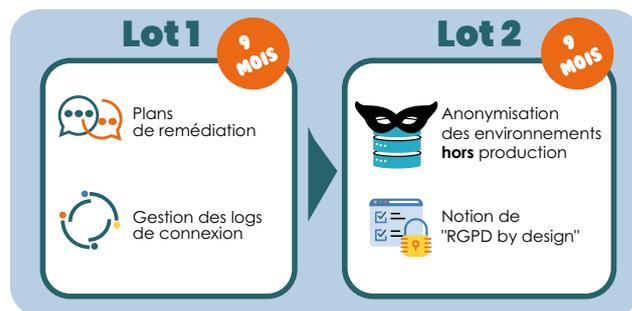
Prochaines étapes

Un autre sujet d'importance est la partie DOT Extract, qui offre la possibilité de ne copier que les données nécessaires à partir de la base de production, réduisant ainsi le temps d'anonymisation et de rechargement. À mesure que de nouvelles réglementations, telles que DORA (Réglementation sur la résilience opérationnelle numérique) se profilent, SFIL réfléchit à intégrer DOT Extract à son système d'information.

Utilisant déjà le produit DROPS et DOT Anonymizer, l'intégration de DOT Extract permettrait ainsi de créer une chaîne automatisée pour extraire, anonymiser et mettre à disposition des environnements de test des données anonymisées.

Le lot 3 à venir sera axé sur le droit à l'oubli et la gestion des pistes d'audit, représentant un défi majeur pour la conformité autour du RGPD.

Schéma de mise en conformité RGPD de SFIL



Bénéfices obtenus



Prochaine étape : le lot 3



" Nous montions en compétence sur le RGPD. Nous ne savions pas vraiment comment mettre en conformité le système d'information. Après avoir étudié différentes solutions, nous nous sommes dit qu'il ne valait mieux pas cumuler les problèmes. Allons vers ARCAD Software, allons vers DOT Anonymizer. Ça a l'air simple et les relations avec les équipes étaient bonnes. " Roger Lenglet